



Direction générale adjointe de la Solidarité
Maison départementale de l'Autonomie
Service Accueil Information et Coordination

Albi, le 22 avril 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes un aidant familial intervenant quotidiennement auprès d'une personne âgée en perte d'autonomie. Vous aimeriez avoir la possibilité d'échanger avec d'autres aidants et prendre un temps de repos.

Vous êtes invité à participer à un séjour de répit de 5 jours et 4 nuits mis en place par le Département du Tarn et l'association CONVIVAGE.

Ce séjour se déroulera à Maurs la Jolie, au centre de vacances la Chataigneraie **du 20 au 24 octobre 2025**.

Il sera animé par quatre accompagnants et vous permettra de :

- Vous ressourcer en prenant quelques jours de repos,
- Rencontrer et échanger avec d'autres personnes dans la même situation que vous,
- Participer à des activités collectives de prévention de la perte d'autonomie (activités physiques adaptées et loisirs).

Vous pouvez regarder le témoignage de quelques aidants du séjour 2022 en copiant ce lien :

<https://www.facebook.com/convivage.81/videos/1240403946575760>

Le coût du séjour s'élève à 404 €. Des cofinancements, notamment de l'ANCV et de l'association Convivage, permettent de fixer le montant de votre participation financière à 228 € et comprend l'hébergement, la pension complète, les visites. Le transport en bus est aussi pris en charge, différents points de ramassage seront mis en place en fonction de vos lieux d'habitation : Castres, Réalmont, Albi, Carmaux...).

Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de participants est limité à 20 et que la date limite de pré-inscription est fixée au **vendredi 6 juin 2025**.

Tournez la page, s'il vous plaît

Si vous souhaitez :

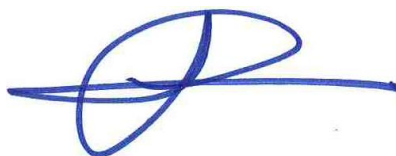
- Vous inscrire,
- Obtenir des renseignements sur le déroulé du séjour, le transport collectif,
- Être mis en relation avec d'anciens participants au séjour afin d'avoir leur témoignage,
- Des renseignements sur l'organisation d'une solution pour la personne que vous aidez pendant votre absence,

Vous pouvez contacter :

Le service Accueil Information et Coordination
de la Maison départementale de l'Autonomie au :
05.63.36.21.30 / saic.mda@tarn.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

La cheffe de Service,



Marie-Agnès GIZYCKI

***PS :** Vous avez été repéré comme proche aidant grâce à une fiche d'information complétée par vous-même ou par un évaluateur APA de la Maison départementale de l'autonomie ou un professionnel intervenant régulièrement auprès de votre proche aidé.*

Si votre situation a changé ou si vous ne souhaitez plus figurer sur le listing confidentiel des proches aidants tenu par nos services, et donc être destinataire d'informations ou d'invitations diverses, vous pouvez nous le signaler à tout moment en contactant :

Le service Accueil Information et Coordination de la Maison départementale de l'Autonomie

05.63.36.21.30 / saic.mda@tarn.fr



TARN
MON DÉPARTEMENT

